



L'Europe sur le bassin de la Loire,
une **chance pour tous.**



Risque d'inondation, tourisme et culture, biodiversité...

PROGRAMME OPÉRATIONNEL INTERRÉGIONAL
BASSIN DE LA LOIRE 2014-2020





Un patrimoine naturel et culturel exceptionnel, mais un espace vulnérable soumis à des risques majeurs : le bassin de la Loire, c'est le mariage réussi de la nature et des activités humaines.

Au point que l'Unesco a inscrit une partie du Val de Loire au patrimoine mondial de l'Humanité.

Cet espace, il faut le protéger des inondations, préserver sa biodiversité, mieux le connaître, valoriser ses atouts. Les enjeux économiques et humains sont importants. La stratégie Europe 2020 de l'Union européenne pour une croissance intelligente, durable et inclusive doit pouvoir s'y appliquer.

Le Programme Opérationnel Interrégional Bassin de la Loire 2014-2020, auquel 33 millions d'euros sont consacrés, participe de cette stratégie.

LE PLAN LOIRE

Le Plan Loire IV 2014-2020 est une politique partenariale qui associe l'État, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et les cinq Régions du bassin de la Loire. Collectivités et acteurs institutionnels ou associatifs sont partie prenante de sa mise en œuvre.

Les orientations stratégiques pour les vingt prochaines années sont fixées par la stratégie 2035 pour le bassin de la Loire. Le Plan Loire IV les reprend et les décline pour la période 2014-2020 :

- ◆ Réduire les conséquences négatives des inondations sur les territoires.
- ◆ Retrouver un fonctionnement plus naturel des milieux aquatiques
- ◆ Valoriser les atouts du patrimoine.
- ◆ Développer et partager la connaissance sur le bassin.

Avec le Contrat de Plan Interrégional, le Programme Opérationnel Interrégional bassin de la Loire est un des outils financiers qui contribue à la mise en œuvre du Plan Loire.



PROGRAMME OPÉRATIONNEL INTERRÉGIONAL FEDER BASSIN DE LA LOIRE 2014-2020

Le Programme Opérationnel Interrégional Bassin de la Loire 2014-2020 soutient, avec l'aide des fonds européens FEDER, les porteurs de projets s'inscrivant dans les orientations suivantes :

BUDGET
GLOBAL
33 M€

1

Accroître la capacité
d'adaptation
des territoires au risque
d'inondation

2

Préserver la biodiversité
et les continuités
écologiques et développer
une offre touristique
par la valorisation
du patrimoine naturel et culturel



OBJECTIF 1

S'ATTAQUER AU RISQUE INONDATION SE PRÉPARER À RÉSISTER À UNE CRUE MAJEURE

- Favoriser des stratégies locales et partenariales sur 18 territoires où le risque d'inondation est considéré comme fort.
- Sensibiliser au risque d'inondation, réduire la vulnérabilité, aider à la réalisation de plans de continuité d'activités.
- Renforcer la connaissance sur les protections existantes, aménager le territoire en fonction du risque de crue, étudier la perception du risque.
- Préserver et restaurer les champs d'expansion des crues.

BUDGET
7,05 M€

18 territoires
avec une stratégie
cohérente de gestion du
risque d'inondation mise
en œuvre d'ici 2023



Le bassin de la Loire compte

40 000 km de cours d'eau

La Loire est longue de **1 012** km

8,5 millions d'habitants
31 départements



OBJECTIF 2

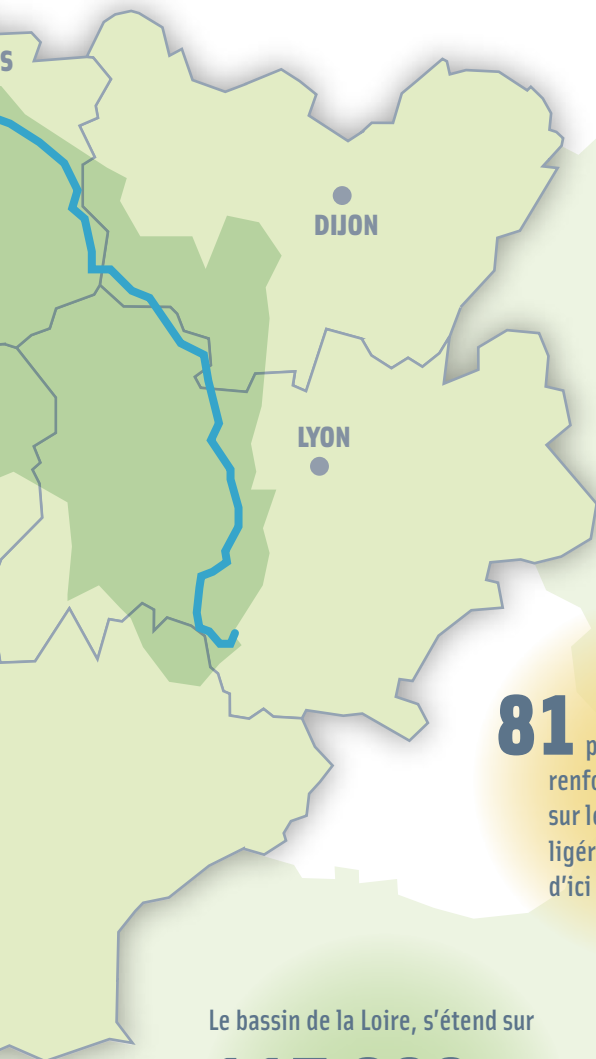
DÉVELOPPER L'OFFRE TOURISTIQUE ET CULTURELLE

- Créer de nouvelles destinations touristiques interrégionales.
- Développer les itinérances douces :
 - véloroutes et voies vertes avec des infrastructures cyclables en continu le long des vallées ligériennes.
 - randonnée pédestre et équestre (GR3, Chemin de Saint-Jacques de Compostelle...).
- Innover, promouvoir et communiquer autour du patrimoine ligérien.

159 km 

C'est le nombre de kilomètres de véloroutes aménagées et financées dans le cadre du POI bassin de la Loire d'ici 2023

BUDGET
7,76 M€



311 hectares

C'est la superficie des zones humides à restaurer grâce au soutien du FEDER d'ici 2023.



OBJECTIF 3

RESTAURER LA FONCTIONNÉ DES ÉCOSYSTÈMES DU BASSIN LIGÉRIEN

- Mieux connaître le fonctionnement des écosystèmes sur le bassin de la Loire.
- Développer les interactions entre communauté scientifique et gestionnaires, soutenir de nouveaux travaux de recherche.
- Favoriser l'émergence et l'accompagnement d' "animateurs" sur les thématiques liées aux écosystèmes et la continuité écologique.
- Gérer et restaurer les continuités écologiques et sédimentaires.
- Faire revivre les populations de grands poissons migrateurs comme le saumon, l'aloise, la lamproie ou la truite de mer.
- Rétablir la continuité des cours d'eau et agir sur le lit de la Loire et de ses affluents.
- Préserver les zones humides des têtes de bassin et des vallées alluviales.

81 projets renforçant la connaissance sur les écosystèmes ligériens seront lancés d'ici 2023.

BUDGET
17,19 M€

Le bassin de la Loire, s'étend sur

117 800 km²

Il concerne **7** régions dont la région Centre-Val de Loire



LE PILOTAGE

La Région Centre-Val de Loire joue un rôle majeur dans la mise en œuvre du FEDER, via le POI Bassin de la Loire. Elle en est l'autorité de gestion, au nom des cinq Régions du bassin.

À ce titre, elle est chargée de coordonner la mise en œuvre du programme et la planification des aides européennes.

Le pilotage du Programme est avant tout politique, décisionnel. Il rassemble d'abord les partenaires financiers du Plan Loire : c'est le comité stratégique.

Tous les acteurs du Plan Loire (partenaires financiers, départements, grandes agglomérations, associations...) se retrouvent également dans un comité de suivi, appelé Forum des acteurs. Enfin, un groupe d'experts apporte son appui scientifique et technique.

L'ambition de ce Programme Opérationnel Interrégional est de concentrer son intervention sur des opérations qui nécessitent une vision, une coordination et des décisions dont les impacts se mesurent à l'échelle du bassin. Sa valeur ajoutée :

- Renforcer les dynamiques de coopération entre acteurs (identifier les problèmes interrégionaux, participer au développement coordonné de chaque zone).
- Réduire les disparités entre régions, lever les obstacles.
- Réaliser des actions communes face à des problèmes communs.

Avec cette nouvelle programmation 2014-2020, le POI FEDER Loire est encore plus tourné vers la recherche de résultats. Pour atteindre des objectifs de performance. Pour un plus grand impact sur le territoire et pour contribuer ainsi aux objectifs de la stratégie UE 2020.

La Région Centre-Val de Loire est autorité de gestion pour le Programme Opérationnel Interrégional FEDER Bassin de la Loire.
Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.
L'Europe s'engage dans le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.

VOS CONTACTS

Direction Europe et Partenariats
Service POI Loire

POI-LOIRE@regioncentre.fr
02 38 70 34 00

www.plan-loire.fr
www.europeocentre-valdeloire.eu



PLAN LOIRE
Grandeur Nature



L'ASSISTANCE TECHNIQUE



GÉRER ET ANIMER LE PROGRAMME FEDER BASSIN DE LA LOIRE

- Assurer la qualité de la sélection, du suivi et assurer l'évaluation de chaque projet.
- Faire connaître le Programme aux bénéficiaires potentiels.
- Favoriser la mise en œuvre transparente du Programme.
- Informer le grand public sur l'action de l'Union européenne à travers ce Programme.

BUDGET
1 M€



TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES FONDS EUROPÉENS

LES FONDS EUROPÉENS, C'EST...

| FEDER

Fonds Européen de Développement Régional

Le FEDER a pour objectif de renforcer la cohésion économique et sociale au sein de l'Union européenne, en corrigeant les déséquilibres régionaux, en soutenant, notamment, la recherche et le développement, l'innovation, les technologies de l'information et de la communication, la compétitivité des PME, les infrastructures de transport, l'adaptation au changement climatique, la protection et la préservation de l'environnement.

| FSE

Fonds Social Européen

Le FSE vise à améliorer les possibilités d'emploi, renforcer l'inclusion sociale, lutter contre la pauvreté, promouvoir l'éducation et l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie.

| IEJ

Initiative pour l'Emploi des Jeunes

L'IEJ s'adresse à tous les jeunes inactifs, âgés de moins de 26 ans, sans emploi et ne suivant ni études ni formation (les NEET). Elle vise à favoriser leur intégration sur le marché du travail.

| FEADER

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

Le FEADER, second pilier de la Politique Agricole Commune, soutient le développement rural en contribuant au développement des territoires et à un meilleur équilibre du secteur agricole, plus respectueux du climat, plus compétitif et innovant.

| FEAMP

Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche

QUI FAIT QUOI ?

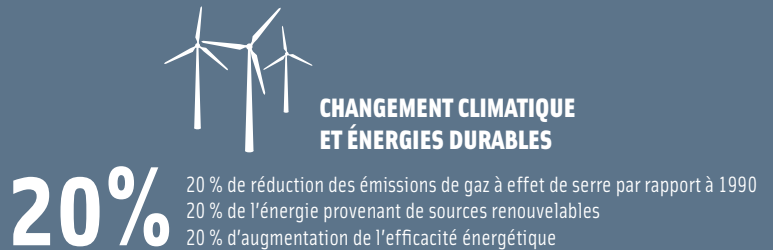
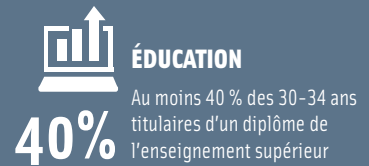
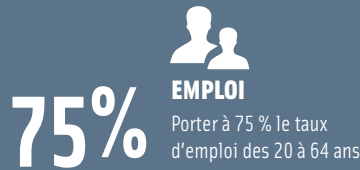
Depuis le 1^{er} janvier 2014, les Régions sont autorités de gestion des fonds européens.

La Région Centre-Val de Loire gère ainsi 100 % du FEDER, 35 % du FSE et 100 % du FEADER.

L'État, pour sa part, est toujours en charge du Programme national FSE et du Programme national Initiative pour l'Emploi des Jeunes.

L'EUROPE : UNE STRATÉGIE, DES OBJECTIFS

Europe 2020 est la stratégie sur 10 ans de l'Union européenne pour faire face aux grands défis actuels : la recherche et le développement, l'emploi, l'éducation, le changement climatique et les énergies durables, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.



LES MOYENS

Pour atteindre les objectifs 2014-2020, les 28 États membres ont doté les politiques européennes de 960 milliards d'avec :

- les programmes sectoriels (Erasmus +, Horizon 2020, COSME, etc.), gérés par la Commission européenne
- les fonds européens, gérés par les États membres et, en France, par les Régions. Dotation pour la France : 28 milliards d'€.

En région Centre-Val de Loire :

613,40 millions d'€ sont gérés par la Région (FEDER – FSE, IEJ et FEADER) et 60,1 millions d'€ par l'État (FSE et IEJ).

Pour le bassin de la Loire :

33 millions d'€, gérés par la Région Centre-Val de Loire.



La Région Centre-Val de Loire est responsable de près de 646,40 M€ de crédits européens

